



FCJC Newsletter

Avril 2024

Chères Chasseresses, Chers Chasseurs,

Le printemps commence à pointer le bout de son nez ce qui présage le retour des beaux jours propices à de belles observations. Nous avons la chance de posséder une nature généreuse et magnifique que les chasseresses et chasseurs s'évertuent à préserver comme vous le découvrirez dans la Newsletter que vous tenez dans vos mains.

Bonne lecture à toutes et tous.

Je remercie : Mylène Comte-Erard, Alexandre Desboeufs, Lucas Wolfer, John Messerli, Arnaud Beuchat, Cyril Dick, Laure Chaignat, Jean-Luc Berberat pour leur précieuse contribution à la réalisation de cette publication.

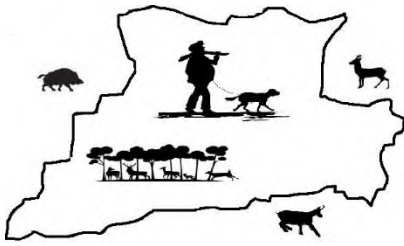
Pour la FCJC - Nicolas Wallimann



photo Alexandre Desboeufs

Promenade fructueuse ! (*l'endroit n'a pas été précisé* 😊). Merci à Alexandre pour le partage de ce cliché printanier.

Remerciements à la section Diana de Porrentruy



Au nom de la Fédération et en mon nom propre je remercie vivement les membres de la section Diana d'Ajoie et son président Michel Monnin pour la parfaite organisation de nos assises annuelles 2024.

Il m'a été très agréable de constater l'engagement des chasseresses et chasseurs impliqués dans cet événement.

J'ai pris bien du plaisir être à Courgenay pendant le week-end et j'espère que vous aussi. Encore une fois merci.

Nicolas Wallimann



Commission des Trophées

Rapport 2023

Je débiterai mon rapport par l'annonce de changements au sein de notre commission, Ricardo ROSSO membre de la section de Porrentruy et Fabien FROSSARD membre de la section des Franches-Montagnes ont souhaité rendre leurs tabliers.

Au nom de tous les membres de la commission, je les remercie pour leurs disponibilités et pour leur travail accompli pendant plusieurs années.

Pour compléter notre commission, Célia IOSET de la section de Porrentruy et Jean-Philippe LAVILLE section des Franches-Montagnes, sont venus nous rejoindre. Alexis CHAMBAZ, candidat chasseur de 2^{ème} année viendra officiellement rejoindre la commission après avoir très probablement réussi ses examens ce mois avril.

Bienvenu à ces trois personnes dans la commission des trophées. J'en profite pour remercier tous les membres qui ne comptent pas leurs heures pour aller mesurer les trophées, participer à la journée d'évaluation et le week-end de l'assemblée générale.



Evaluation intercantonale des trophées.

La journée romande d'évaluation des trophées a eu lieu le samedi 3 février aux Ponts-de-Martels. Merci à Christian Lüthi pour l'organisation.

Il a été évalué 171 trophées, 28 provenaient du canton du Jura et étaient subdivisés en 9 chamois mâles, 3 chamois femelle, 9 chevreuils et 7 sangliers. Notre canton s'est vu attribuer 6 médailles.

Chevreuil :

1er jurassien et 4ème romand, Guillaume BUTIKOFER, 115,13 points - médaille d'argent

2ème jurassien et 12ème romand, Joseph SAUCY, 100,98 points

3ème jurassien et 20ème romand, Christian LUDWIG, 96,65 points

Chamois mâle :

1er jurassien et 6ème romand, Jacques BAUME, 107,78 points - médaille d'argent

2ème jurassien et 7ème romand, Justin MOREL, 107,68 points - médaille d'argent

3ème jurassien et 24ème romand, Marco CHETELAT, 100,90 points - médaille de bronze

Chamois femelle :

1er romand, un jurassien, Gérald JEKER, 102,38 points - médaille d'argent

2ème jurassien et 23ème romand, Damien GUERDAT, 88,90 points

3ème jurassien et 25ème romand, Ignace WILLEMIN, 81,68 points



Sanglier :

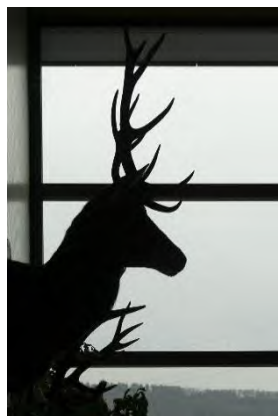
1er romand, un jurassien, Christophe WYSS, 117,95 points - médaille d'argent

2ème jurassien et 4ème romand, David STADELMANN, 107,90 points

3ème jurassien et 5ème romand, Mathieu MIGY, 107,70 points

Tête bizarre :

1er jurassien et 3ème romand, Jérémy Montavon avec son chamois.



Vous aurez constaté que selon les classements nous avons dans notre région de très beaux trophées.

Je remercie en mon nom et également au nom de la commission des trophées, tous les chasseurs et chasseresses, d'avoir joué le jeu, et de nous avoir permis de présenter vos plus beaux sujets.

Je me permets pour la prochaine saison, à vous inciter à faire mesurer vos futurs trophées, trop d'entre-eux ne sont malheureusement pas évalués.

Merci à tous et à toutes

La commission cantonale des trophées a procédé à la remise de médailles pour les trophées présentés lors de l'AG. Au total 121 trophées ont été exposés. Les médailles cantonales ont été attribuées pour les trophées suivants :

- Chevreuil daguet : Ignace WILLEMIN
- Chevreuil quatre cors : Germain WILLEMIN
- Chevreuil tir de sélection : Christian VOISARD
- Chevreuil tête bizarre : Nicolas LUDWIG
- Chamois tête bizarre : Jérémy MONTAVON

Je remercie les chasseurs et chasseresses qui ont pris la peine de présenter leurs trophées.

Résultat tirage au sort de l'exposition :

- 1^{er} prix ⇒ un permis d'invité N° 56 Marco CHETELAT
- 2^{ème} prix ⇒ un permis d'invité N° 53 Gérard CERF
- 3^{ème} prix ⇒ un bracelet chevreuil N° 20 Alexandre DESBOEUF

Félicitations aux heureux gagnants !

Je vous souhaite à tous et à toutes une très belle saison de chasse 2024-2025.

John MESSERLI – Président commission des trophées



Agenda :



- ☞ AG Diana Romande ⇒ samedi 04 mai - Genève
- ☞ Exposition Club Suisse du Chien Courant ⇒ samedi 08 juin - Saignelégier
- ☞ AG Chasse Suisse ⇒ samedi 22 juin - Soleure
- ☞ Epreuve éducation chiens ⇒ samedi 29 juin - Clos-du-Doubs

Résultats tirage tombola Assemblée Générale 2024 - Courgenay

Lots	Numéro	Valeur
T-shirt Line chevreuil XL	332	38
Planche gravée 35/23 chien avec couteau	382	72
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	1789	50
Montre Edox	1905	990
Bon Wydler SA Courrendlin	1114	50
Bon armurerie Stucki Moutier	2205	50
Permis d'invité	2321	55
Permis B	2172	200
Bon Wydler SA Courrendlin	2234	25
1 bracelet chevreuil	117	180
Planche gravée 35/23 sanglier avec couteau	310	72
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	828	50
Bon armurerie Stucki Moutier	1228	50
Bon Wydler SA Courrendlin	595	50
Planche gravée 30/20 brocard avec couteau	1972	58
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	477	50
Planche gravée 35/23 brocard avec couteau	1684	72
Bon armurerie Stucki Moutier	713	50
Bon Wydler SA Courrendlin	889	25
Planche gravée 30/20 renard avec couteau	1166	58
Bon armurerie Stucki Moutier	676	50
1 bracelet chevreuil	2335	180
Permis d'invité	1983	55
Planche gravée 30/20 chevreuil avec couteau	217	58
Bon armurerie Stucki Moutier	1380	50
Bon Wydler SA Courrendlin	804	50
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	2200	50
1 bracelet chevreuil	1950	180
Planche gravée 35/23 sanglier avec couteau	1665	72
Bon Wydler SA Courrendlin	2090	50
Bon armurerie Stucki Moutier	2115	50
Permis d'invité	647	55
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	619	50
Planche gravée 30/20 sanglier avec couteau	430	58
Bon armurerie Stucki Moutier	2429	50
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	2021	50
Bon pour un jambon Josy Stadelmann	1216	100
Bon Wydler SA Courrendlin	2276	25
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	746	50
Bon armurerie Stucki Moutier	1737	50
Planche gravée 35/23 brocard avec couteau	1581	72
Bon armurerie Stucki Moutier	87	50
Bon Wydler SA Courrendlin	1568	50
Planche gravée 30/20 bécasse avec couteau	860	58
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	1453	50
Bon armurerie Stucki Moutier	1529	50
Bon Wydler SA Courrendlin	362	50
Carabine Berreta BRX 1 linéaire calibre 30-06	1637	1714
Bon Wydler SA Courrendlin	1020	25

Lots	Numéro	Valeur
Permis d'invité	1356	55
Planche gravée 30/20 lynx avec couteau	425	58
Bon pour un jambon Josy Stadelmann	954	100
Bon armurerie Stucki Moutier	941	50
Bon Wydler SA Courrendlin	467	50
T-shirt Levis chamois XL	979	38
Bon Wydler SA Courrendlin	1853	25
Montre Edox	563	990
Bon restaurant St-Hubert Mormont	530	50
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	1323	50
Bandana Alaska fluo	2351	27
Planche gravée 35/23 brocard avec couteau	1296	72
Bon Wydler SA Courrendlin	525	25
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	1143	50
1 bracelet chevreuil	145	180
Bon armurerie Stucki Moutier	46	50
Bon Wydler SA Courrendlin	1197	50
Permis d'invité	1754	55
Planche gravée 35/23 chamois avec couteau	1625	72
Bon armurerie Stucki Moutier	924	50
Bon Wydler SA Courrendlin	1723	25
T-shirt albula bouquetin XL	2413	43
Permis B	1900	200
Bon Wydler SA Courrendlin	1275	50
Planche gravée 30/20 cerf avec couteau	2029	58
1 paire de chaussettes Meindl	240	29
Bon armurerie Stucki Moutier	1804	50
Bouquin sur la trace des chasseurs	1048	40
Bon Wydler SA Courrendlin	1093	25
Bon pour un jambon Josy Stadelmann	2129	100
Bon Wydler SA Courrendlin	1340	50
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	752	50
Planche gravée 35/23 cerf avec couteau	2273	72
Planche gravée 30/20 charmois avec couteau	178	58
Bon Wydler SA Courrendlin	2051	50
Permis général 2024	286	937
Bon armurerie Stucki Moutier	266	50
Planche gravée 35/23 bouquetin avec couteau	1519	72
1 paire de chaussettes trekking	1053	33
Bon Wydler SA Courrendlin	1419	25
Bon restaurant St-Hubert Mormont	167	50
Bon armurerie Stucki Moutier	1492	50
Planche gravée 35/23 chien avec couteau	2395	72
T-shirt olive cerf XL	13	32
Planche gravée 30/20 lièvre avec couteau	1849	58
Maillard Vins Courtemaîche / lot vin	1439	50
Planche gravée 30/20 colvert avec couteau	789	58
Bon armurerie Stucki Moutier	658	50
Permis d'invité	52	55



Félicitations aux heureux gagnants et merci de votre participation.

Pour ceux qui n'auraient pas encore retiré leur lot, vous pouvez sans autre contacter Alexandre Desboeufs ☎ 079 703 06 67 pour organiser la collecte.

Chasse au terrier

C'est par une belle journée de février que, sous l'impulsion de Lucas Wolfer, quelques membres du comité FCJC et Gérard Fueg, ont participé à une chasse au terrier. Pour ma part c'était une première ! L'efficacité et la réussite ont été au rendez-vous démontrant l'effcience de ce mode chasse dans la régulation des populations vulpines.

Malheureusement cette pratique est de plus en plus décriée par des personnes manquant cruellement de connaissance cynégétique. Une autre menace se profile également. A moyen terme, il pourrait devenir obligatoire de certifier (examen) les chiens de terrier.

Nicolas Wallimann



Debout de gauche à droite : Gérard Fueg - Charles Arnoux - Pierre Voyame - Alexandre Strambini - Flavien Lachat - Cyril Dick

Accroupis de gauche à droite : Lucas Wolfer - Nicolas Wallimann

Journée de formation ETAS

Une fois encore le succès a été au rendez-vous lors de la journée de formation ETAS. Année après année les aspirants chasseurs jurassiens et neuchâtelois bénéficient d'une journée dédiée au perfectionnement de leurs connaissances cynégétiques.

Un très grand merci au président de la commission de la formation ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans l'organisation et la tenue de cet événement. La présence du Ministre du Département de l'Environnement David Eray a été appréciée et ne fait que renforcer l'importance de cette manifestation.



Les chasseurs jurassiens ont œuvré pour le bien de la nature

Deux chantiers d'envergure visant à l'amélioration du milieu naturel ont été récemment entrepris par la corporation des chasseurs jurassiens.

Création de biotopes humides



Dans le cadre des journées de travail en faveur du patrimoine naturel que les chasseurs jurassiens effectuent chaque année, un biotope humide a vu le jour à Montmelon-Dessous.

Trois points d'eau ont été aménagés dans un ancien piège à graviers sur le ban de la commune de Montmelon-Dessous. Dans un premier temps les chasseurs ont procédé à la préparation de la surface par défrichage et par la suite une entreprise spécialisée a entrepris l'aménagement de trois mares de différentes profondeurs. Ces

mares ont été conçues par les chasseurs jurassiens avec l'appui de l'association pour l'étude et la protection des amphibiens et des reptiles (KARCH).

Ces aménagements offriront un milieu de vie favorable à la faune en général et plus particulièrement aux amphibiens tels que la Grenouille rousse, le Crapaud accoucheur voire la Salamandre tachetée.

Il est à relever que les chasseurs jurassiens s'engagent également à réaliser l'entretien futur de ce biotope humide.

Contribution au plan spécial cantonal Périmètre Réservé aux Eaux "PRE"

Dans le contexte de la réalisation du plan spécial cantonal "Périmètre Réservé aux Eaux", ce sont un millier d'arbustes qui ont été plantés par les chasseurs en bordure du Doubs dans le secteur d'Ocourt.

La contribution des chasseurs à la création de ce corridor de verdure n'a pas vraiment de lien cynégétique direct. Cette amélioration des berges du cours d'eau sera surtout bénéfique à la faune piscicole.

Les deux réalisations précitées sont des exemples concrets illustrant que **"les chasseurs sont dans la nature pour la nature"**.





Texte Laure Chaignat

Collaboratrice scientifique à l'Office de l'Environnement

En 2007, la Fédération suisse de pêche déposait auprès de la Chancellerie fédérale, l'initiative populaire « Eaux-vivantes » ou « Initiative pour la renaturation », qui demandait que la totalité des cours d'eau en mauvais état soit revitalisée. Cette initiative, pour laquelle plus de 100'000 signatures avaient été récoltées en un temps record, avait poussé les chambres fédérales à proposer un contre-projet et une révision de la loi fédérale sur la protection des eaux entrée en vigueur en 2011.

L'une des mesures de cette révision a chargé les cantons de délimiter un espace réservé aux eaux autour des cours d'eau et plans d'eau de leur territoire. A contrario de la majorité des autres cantons qui ont délégué cette tâche aux communes dans le cadre de la révision de leur plan d'affectation, le Canton du Jura a opté pour une démarche cantonale unique qui soumettrait tous les propriétaires fonciers impactés aux mêmes règles et ce n'importe où dans le canton. Cette volonté du Parlement s'est concrétisée par la réalisation du plan spécial cantonal « Périmètre réservé aux eaux » ou « PRE ». Les démarches initiées en 2014, et pilotées par un groupe de travail incluant tous les acteurs-clés issus de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et de l'agriculture, ont été finalisées en 2022 par l'adoption du plan spécial par le Gouvernement.

Le but du PRE est de favoriser le fonctionnement écologique et naturel des eaux, de garantir la protection contre les crues ainsi que l'utilisation des eaux. Il s'agit d'un corridor, au sein duquel s'écoule la rivière, et qui est dimensionné en fonction de la largeur naturelle, et pas actuelle, des cours d'eau. Ainsi, plus la largeur naturelle du cours d'eau était importante avant sa modification par l'Homme, plus la largeur du PRE est importante. Pour le Doubs, par exemple, cela se traduit par une zone tampon de PRE de 15m sur chaque rive.

Le plan spécial, qui impacte des milliers de propriétaires fonciers aussi bien en zone à bâtir qu'en zone agricole, impose des restrictions à l'utilisation du sol. Ainsi, il n'est premièrement plus possible de construire dans le PRE, sauf dans de très rares circonstances et après une pesée des intérêts des autorités. Deuxièmement, l'exploitation du sol doit y être extensive, c'est-à-dire qu'il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires (insecticides, pesticides, herbicides, etc.) et d'épandre des engrais. De plus, en zone agricole, il n'est pas possible de labourer.

Les agriculteurs, lorsqu'ils sont impactés par le PRE, ont l'obligation d'y annoncer des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB). Cela impose des contraintes supplémentaires à l'exploitation, comme par exemple des dates de fauche retardée, mais cela augmente la rétribution financière versée via les paiements directs. Leur choix peut se porter uniquement sur les SPB suivantes : prairie riveraine, surface à litière, berge boisée, haie, bosquet champêtre, prairie extensive, pâturage extensif, pâturage boisé. Plus la SPB est favorable à la protection de la nature, plus les paiements directs sont majorés avec des contributions supplémentaires lorsque les surfaces concernées peuvent être inscrites au réseau écologique.

Afin d'encourager les quarante agriculteurs concernés dans la Vallée du Doubs à mettre en place les SPB les plus favorables à la biodiversité, l'Office de l'environnement a dans un premier temps mandaté le Parc du Doubs pour des prestations de conseil. Ils ont ainsi pu bénéficier de recommandations quant aux meilleures mesures à mettre en place, en fonction de leur terrain, des contraintes d'exploitations et des enjeux financiers liés aux contributions pour les SPB.

Dans un deuxième temps, quatre agriculteurs se sont montrés ouverts à améliorer la qualité écologique des berges boisées le long du Doubs. Ils ont permis la plantation d'arbres et d'arbustes sur leurs parcelles agricoles. En partenariat avec des sociétés locales de pêche et de chasse, mobilisées pour l'occasion, ainsi que des bénévoles motivés à agir en faveur de l'environnement, le Parc du Doubs a financé et planté plus de 3000 arbres et arbustes sur plus de deux kilomètres de berges. Cette opération de terrain est donc un bel exemple de collaboration entre acteurs issus de milieux dont les intérêts sont parfois divergents, protection de l'environnement et production agricole, par exemple.

Laure Chaignat



Commission de la protection

Avec l'arrivée précoce du printemps, les chevrettes ne vont pas tarder à mettre bas. Début mai coïncide également avec le début des fauches des prairies et donc du sauvetage de la progéniture de notre petit cervidé.

Ce printemps, la collaboration avec l'association SOS sauvons les faons va se poursuivre. Pour rappel, ce travail conséquent mené par plusieurs chasseurs motivés et les bénévoles de l'association SOS sauvons les faons a permis le sauvetage de 104 faons en 2023.



Dans certains secteurs, le manque de chasseurs motivés pour le sauvetage des faons se fait ressentir. La FCJC invite donc tous les chasseurs à appuyer la commission de protection en participant à quelques sauvetages ce printemps. Un coup de main lors d'une à deux soirées ou matinées serait déjà fortement apprécié par les personnes investies sur le terrain qui n'hésitent pas à se lever plusieurs fois par semaines pendant les mois d'avril et mai pour le bien de notre petit cervidé !

Si vous souhaitez participer, nous vous invitons à vous rapprocher des responsables de protection des sections Diana :

Delémont	Lucas Wolfer	079 242 03 86
Clos du Doubs	Evan Cerf	079 764 11 34
Porrentruy	Michel Monnin	079 245 02 48
Franches-Montagnes	Charles Arnoux	079 414 96 73



Vous pouvez également vous inscrire comme bénévoles sur la plateforme du site de l'association SOS sauvons les faons, ce qui vous permettra de visualiser les interventions avec les drones : <https://sauvetage-faons-jura.ch/>.

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrer des difficultés pour vous connecter.

Il est également important de préciser que les méthodes traditionnelles de sauvetage (lampes de chantier, répulsif, etc...) sont toujours d'actualité et sont complémentaires aux sauvetages par drones, notamment pendant les périodes très chargées durant lesquelles les pilotes SOS n'arrivent pas à assumer l'entièreté des demandes des agriculteurs ! Si vous avez besoin de matériel, approchez-vous de vos responsables de section.

Nous invitons particulièrement les candidats chasseurs à participer aux sauvetages de faons. Cette activité comptera dans les heures d'activités de protection qu'ils ont à effectuer pour obtenir le permis de chasse.

Lucas Wolfer

Exposition du Club suisse du chien courant (CCC) à Saignelégier

Halle du Marché-Concours le samedi 8 juin 2024

Le Club suisse du chien courant du Nord-Ouest de la Suisse organise une exposition des chiens courants de race suisse. La manifestation se déroule **le samedi 8 juin à la Halle du Marché-Concours de Saignelégier**

Y seront exposées les 4 variétés des grands chiens courants de race suisse, à savoir :

- Le bruno du Jura
- Le courant lucernois
- Le courant schwytois
- Le courant bernois ainsi que les petits courants suisses, le Basset des Alpes, le Basset de Westphalie, le Petit Bleu de Gascogne
- le Beagle
- le Dachsbracke.



Seuls les chiens possédant un pedigree sont admis à l'exposition.

Programme :

Entrée des chiens :	07.30 - 08.45
Réunion des juges :	08.30
Début des jugements:	09.00
Concours des groupes d'élevages	14.00
Concours du plus beau chien de l'exposition	14.30
Remise des prix	15.00
Clôture de l'exposition	15.30

Chaque propriétaire d'un courant (ou de plusieurs) est invité à s'inscrire pour cette exposition au moyen du bulletin d'inscription figurant sur notre site internet jusqu'au 18 mai: www.courantsuisse.ch

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de :

Denis Huguelet ☎ 079 292 95 81

Etienne Dobler ☎ 079 364 72 39

Toutes ces races seront examinées et jugées par des experts nationaux et internationaux. Pour nos grands chiens courants, il s'agit du standard n° 59 que chacun peut consulter sur le site internet www.courantsuisse.ch.

Tous les chiens inscrits à l'exposition recevront un prix souvenir. Une large palette d'autres prix sera proposée à cette occasion (montres, sacs d'aliment, etc...). Les récompenses seront attribuées aux premiers des catégories et des classements dans les différentes classes d'âge soit très jeune ou jeune, classe intermédiaire, ouverte, d'utilité, champion et vétérane.



La participation d'une bonne centaine d'éleveurs et de leurs chiens est annoncée.

Nous attendons la présence d'un public en nombre. L'occasion de se restaurer dans notre cantine durant la manifestation sera assurée par la section Diana des Franches-Montagnes.

Juin 2024



Lever Coucher

Samedi	01.06.2024	05:39	21:18
Dimanche	02.06.2024	05:38	21:19
Lundi	03.06.2024	05:37	21:20
Mardi	04.06.2024	05:37	21:21
Mercredi	05.06.2024	05:36	21:21
Jeudi	06.06.2024	05:36	21:22
Vendredi	07.06.2024	05:36	21:23
Samedi	08.06.2024	05:35	21:24
Dimanche	09.06.2024	05:35	21:24
Lundi	10.06.2024	05:35	21:25
Mardi	11.06.2024	05:35	21:25
Mercredi	12.06.2024	05:34	21:26
Jeudi	13.06.2024	05:34	21:27
Vendredi	14.06.2024	05:34	21:27
Samedi	15.06.2024	05:34	21:27
Dimanche	16.06.2024	05:34	21:28
Lundi	17.06.2024	05:34	21:28
Mardi	18.06.2024	05:34	21:29
Mercredi	19.06.2024	05:34	21:29
Jeudi	20.06.2024	05:35	21:29
Vendredi	21.06.2024	05:35	21:29
Samedi	22.06.2024	05:35	21:29
Dimanche	23.06.2024	05:35	21:30
Lundi	24.06.2024	05:36	21:30
Mardi	25.06.2024	05:36	21:30
Mercredi	26.06.2024	05:36	21:30
Jeudi	27.06.2024	05:37	21:30
Vendredi	28.06.2024	05:37	21:29
Samedi	29.06.2024	05:38	21:29
Dimanche	30.06.2024	05:38	21:29

Juillet 2024



Lever Coucher

Lundi	01.07.2024	05:39	21:29
Mardi	02.07.2024	05:40	21:29
Mercredi	03.07.2024	05:40	21:28
Jeudi	04.07.2024	05:41	21:28
Vendredi	05.07.2024	05:42	21:28
Samedi	06.07.2024	05:42	21:27
Dimanche	07.07.2024	05:43	21:27
Lundi	08.07.2024	05:44	21:26
Mardi	09.07.2024	05:45	21:26
Mercredi	10.07.2024	05:46	21:25
Jeudi	11.07.2024	05:47	21:24
Vendredi	12.07.2024	05:48	21:24
Samedi	13.07.2024	05:49	21:23
Dimanche	14.07.2024	05:50	21:22
Lundi	15.07.2024	05:51	21:21
Mardi	16.07.2024	05:52	21:20
Mercredi	17.07.2024	05:53	21:20
Jeudi	18.07.2024	05:54	21:19
Vendredi	19.07.2024	05:55	21:18
Samedi	20.07.2024	05:56	21:17
Dimanche	21.07.2024	05:57	21:16
Lundi	22.07.2024	05:58	21:15
Mardi	23.07.2024	05:59	21:13
Mercredi	24.07.2024	06:00	21:12
Jeudi	25.07.2024	06:02	21:11
Vendredi	26.07.2024	06:03	21:10
Samedi	27.07.2024	06:04	21:09
Dimanche	28.07.2024	06:05	21:07
Lundi	29.07.2024	06:06	21:06
Mardi	30.07.2024	06:08	21:05
Mercredi	31.07.2024	06:09	21:03



EXPOSITION DE CHIENS COURANTS SUISSES



8 JUIN 2024

HALLE CANTINE
SAIGNELÉGIER

WWW.COURANTSUISSE.CH